



COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville du Grand Napanee pour l'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles

Le 10 février 2011, Napanee, Ont. – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) à la Ville du Grand Napanee. Le financement de 86 100 \$ a servi à l'élaboration d'un plan d'élimination des matières résiduelles et d'une stratégie de valorisation des matières résiduelles.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Napanee, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Napanee élabore une stratégie d'élimination et de valorisation des matières résiduelles ainsi qu'un plan de mise en œuvre pour réduire son utilisation du site d'enfouissement dont elle est propriétaire et qui, selon le ministère de l'Environnement de l'Ontario, a atteint le maximum de sa capacité. Des pratiques de gestion durable des matières résiduelles axées sur la collectivité constituent peut-être la seule solution de rechange à l'agrandissement du site d'enfouissement. Le but du plan est d'accroître le taux de valorisation des matières résiduelles de la ville pour le faire passer à au moins 60 % et de gérer le restant des déchets de manière responsable.

Le plan de gestion des matières résiduelles fait fond sur une vérification des services de gestion des matières résiduelles réalisée en 2007. À la lumière de cette vérification, la Ville entend atteindre plusieurs objectifs en matière de gestion des matières résiduelles, dont une participation accrue du public, une réduction et une réutilisation des déchets, et ce, par divers moyens : sensibilisation et information du public, accroissement de la récupération à la source (boîtes bleues), essai sur le terrain d'un système domestique de compostage des déchets organiques et production d'énergie. Les critères d'évaluation propres au programme seront élaborés conjointement par la Ville, son Comité de gestion des matières résiduelles, le consultant du projet et la collectivité dans son ensemble.

Le plan mobilisera de nouveau la population au moyen de la promotion et de la sensibilisation. Le volet sensibilisation de la collectivité encouragera grandement la valorisation des matières

résiduelles et jettera les bases de l'élaboration d'un plan de développement durable de collectivité plus vaste.

« Le Grand Napanee se réjouit du soutien que lui a fourni le Fonds municipal vert pour trouver des solutions durables aux problèmes de matières résiduelles dans notre collectivité, a indiqué le maire Gordon Schermerhorn. Sans l'aide de la FCM, nous n'aurions pas pu établir un plan détaillé et mettre en place un programme pilote visant à prouver l'efficacité du programme local de recyclage des déchets organiques (boîtes vertes). »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville du Grand Napanee

Vern Amey
Directeur des Travaux publics et des Services publics
Ville du Grand Napanee
Tél. : 613 354-8863
Courriel : vamey@greaternapanee.com
www.town.greaternapanee.on.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6399
Télec. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447